

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
**Demande de subvention
au titre du Fonds
Interministériel de
Prévention de la
Délinquance (FIPD) 2025
– Programme « S » pour
la sécurisation des accès
à l'école élémentaire du
Moutier et à ses salles
de classes**

SEANCE DU MARDI 25 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 février à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 19 février 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaients présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN,
Pierre SUREDA, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT,
Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Sérap ALP, Farida LAID,
Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sophie DELAIGUE à Martine MUNOZ,
Monique MORENO à Hélène BOUDON,
Pepa CAENEN à Isabelle FUREGON,

Etaients absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Thierry BARTHELEMY,

Secrétaire de séance :

Farida LAID

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) 2025 – PROGRAMME « S » POUR LA SECURISATION DES ACCES A L'ECOLE ELEMENTAIRE DU MOUTIER ET A SES SALLES DE CLASSES

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu l'article 5 de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;
- Vu l'article 1 du décret n°2019-1259 du 28 novembre 2019 modifiant le code de la sécurité intérieure relatif au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) ;
- **Considérant** la nécessité de procéder à la modification du système de contrôle d'accès portant sur 12 portes et 2 portails de l'école du Moutier ;
- **Considérant** la publication d'un appel à projet FIPD 2025, comportant un programme « S », permettant de solliciter une aide financière pour les opérations de sécurisation des établissements scolaires ;
- **Considérant** que les orientations fixées par la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD) 2020-2024, restant applicables pour le FIPD 2025 dans l'attente de la SNPD 2025-2030 actuellement en refonte ;
- **Considérant** que de par leur nature, ces travaux visent à améliorer la sécurité de l'établissement ;
- **Considérant** que l'opération n'a pas encore connu un début d'exécution ;

Il est proposé de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet FIPD 2025, pour un montant de 6 135,00 euros, soit 50 % du montant hors taxe du projet ;

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût estimatif de l'opération			
Poste de dépenses		Montant prévisionnel HT	
Fournitures et pose des cylindres spécifiques		8 120,00 €	
Acquisition du logiciel SPA PART		2 480,00 €	
Formation des usagers au logiciel		1 670,00 €	
Coût HT		12 270,00 €	
Plan de financement prévisionnel			
Financiers	Statut	%	Montant sollicité
Etat – FIPD 2025	A solliciter	50 %	6 135,00 €
Région AURA	A solliciter	30 %	3 681,00 €
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		80 %	9 816,00 €
Fonds propres		20 %	2 454,00 €
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		20 %	2 454,00 €
Coût HT		100,00%	12 270,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Approuve** la sollicitation d'une subvention auprès des services de l'Etat au titre du FIPD 2025 ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Farida LAID



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le 28/02/2025

ID : 063-216304303-20250225-250225_33-DE

